

REGLEMENTATION DES GAZ COMBUSTIBLES DANS LES BATIMENTS ET ERP - Présentiel

Cette formation traite de la réglementation, des technologies ainsi que des non-conformités possibles des installations de gaz combustibles dans les ERP.

Objectifs opérationnels

- Anticiper les éventuels problèmes de non-conformité des installations de gaz combustibles en regard de la réglementation

Public Concerné

- Ingénieurs et techniciens des services études, travaux et maintenance
- Techniciens et ingénieurs en bureau d'études et dans les services techniques des maîtres d'ouvrage (collectivités locales, industrie, logements)

Durée

14.00 Heures **2** Jours

Prérequis

Suivre cette formation n'exige aucun niveau de connaissances prérequis particulier.

Contenu

Technologie du matériel

- Compteurs, organes de coupure, utilité des détendeurs et des volumes tampons, types de canalisations, types d'appareils à gaz, évacuation des produits de combustion...

Combustibles gazeux et le matériel

- Familles de gaz (le gaz naturel, le propane, le butane)
- PCI/PCS, densité, pression, types de combustion

Essais d'étanchéité selon la norme NF DTU 61.1 Installations de Gaz

- Essai au manomètre, essai de non rotation compteur, essai au détecteur de gaz

Règlement de sécurité incendie des Etablissements Recevant du Public

- Arrêté du 25 juin 1980 : les articles GZ concernant les gaz combustibles
- Présentation de photos de matériel gaz

Textes et arrêté gaz habitation du 23/02/2018

- Chaufferies : arrêté du 23.06.78, chaufferies classées de plus de 1MW (nouvelle réglementation) : I.C.P.E. rubrique 2910, mini-chaufferies : cahier des charges C321-4

Cette formation est également réalisée en Distanciel.

Méthodes pédagogiques

Le parcours d'apprentissage prévoit une alternance d'exposés illustrés de matériels gaz, d'études de cas et de partages d'expériences.

Moyens pédagogiques

ESPACE PRIVÉ EN LIGNE

Accessible via l'application web à l'adresse app.gescof.com, cet espace personnalisé offre aux participants la possibilité de :

- Répondre au questionnaire d'analyse des besoins, afin d'adapter la formation à leur contexte et à leurs attentes.
- Réaliser l'évaluation des acquis à la fin de la formation.
- Accéder aux ressources pédagogiques mises en ligne par le formateur.
- Télécharger leur attestation de fin de formation et leur certificat de réalisation.
- Compléter le questionnaire de satisfaction, contribuant à l'amélioration continue des formations.

Les participants sont encouragés à se munir d'un ordinateur portable afin de profiter pleinement des fonctionnalités de l'Espace Privé.

MOYENS TECHNIQUES

La formation s'appuie sur des outils et supports multimédias animés par l'intervenant, visant à enrichir l'expérience pédagogique.

QUESTIONNAIRE D'ANALYSE DES BESOINS

Avant le début de la formation, chaque participant est invité à remplir un questionnaire en ligne permettant au formateur de connaître son activité professionnelle, son niveau de compétences, ses préférences pédagogiques et s'assurer que les objectifs opérationnels de la formation correspondent à ses attentes.

■ Qualification Intervenant(e)s

L'Intervenant est un formateur qualifié et ingénieur génie énergétique, génie climatique.

■ Méthodes et modalités d'évaluation

Cette évaluation est réalisée en ligne en fin de formation sur la base d'un questionnaire individuel. Elle permet de mesurer le niveau d'atteinte des objectifs opérationnels par l'apprenant. La formation est sanctionnée par une Attestation individuelle de fin de formation mentionnant le

■ Modalités d'Accessibilité

Afin de mettre en œuvre toutes les mesures d'accompagnement nécessaires à la formation de la personne en situation de handicap permanent ou temporaire, contacter en amont de la formation, le Conseiller Ginger Formation afin d'être mis en relation avec le Référent handicap.



Contactez-nous !

Sabrina BENCHERRAT
Cheffe projets formation

Tél. : 0130852409
Mail : formation@groupeginger.com